GENEVIÈVE PAQUET, LL.B.
Avocate / Lawyer

Le 7 juin 2010 *'Par courrier et courriel'*

Me Véronique Dubois
Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2e étage, bureau 255
Montréal (Qc) H4Z 1A2

Objet : **Dossier R-3724-2010, phase 3**
Demande d'approbation du renouvellement du mécanisme incitatif de Gazifère Inc., demande pour la fermeture réglementaire des livres pour la période du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demande de modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1er janvier 2011

Chère consœur,

Conformément aux directives de la décision procédurale D-2010-046, vous trouverez sous pli les commentaires du GRAME dans le cadre de la phase 3 de la demande mentionnée en rubrique.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes sincères salutations.

Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Louise Tremblay (pour Gazifère Inc.)
cc. Les intervenants au dossier

327, boul. Curé-Labelle, suite 104, Fabreville, Québec, H7P 2P2
Téléphone : 514-352-6796 ; Télécopieur : 514-352-6796
Courriel : genevieve_paquet@videotron.ca

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

Demande d'approbation du renouvellement du mécanisme de Gazifère Inc.

DOSSIER R-3724-2010 **Phase III**

MÉMOIRE DU GRAME

Préparé par

Nicole Moreau
Analyste environnement et énergie
EnviroConstats enrg

Pour le GRAME

DÉPOSÉ À LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Le 7 juin 2010

TABLE DES MATIERES

Introduction et résumé 5

Sujets liés aux écarts volumétriques du PGEÉ 7

Contexte 7

Programme Pomme de douche..... 8

Programmes Appareil de chauffage certifié Énergy Star (Achat) et (location) (tarif 2). 9

Conclusions et recommandations 10

Introduction et résumé

Le GRAME est préoccupé par les écarts volumétriques importants entre les prévisions et les résultats obtenus dans les programmes du PGEÉ et annonçait sa participation et ce en continuité avec ses propos au dossier R-3621-2006, R-3665-2008 et R-3692-2009 portant sur la cible de la Stratégie énergétique 2006-2015 que doit atteindre Gazifère à l'horizon 2015. L'évolution probable des résultats du PGEÉ, en fonction des programmes, est importante. En effet, puisque les prévisions, prises individuellement, diffèrent sensiblement des résultats, il sera opportun de mettre ces résultats en perspective de l'évolution du PGEÉ en phase 4 du présent dossier. Le GRAME émettra des commentaires à cet égard à la phase 4.

En ce qui concerne la phase 3, le GRAME tente de démontrer le fait que l'ensemble des prévisions faites par Gazifère sont soit surestimées ou sous-estimées, faisant en sorte que le compte de frais reportés associé aux écarts volumétriques du PGEÉ n'est pas représentatif des problématiques rencontrées mais plutôt représentatif de la différence entre les sous-estimations et les surestimations. Le GRAME fera valoir que Gazifère devrait viser des prévisions plus conformes au réel en évitant particulièrement de sous-estimer, par excès de prudence et dans le but de s'assurer que l'écart volumétrique soit faible, certains de ses programmes.

Le GRAME soutient que ce compte d'écart devrait refléter les écarts volumétriques réels et ne pas être biaisé par la sous-estimation de certains programmes. Pour s'assurer que ces estimations soient toutes conformes à une méthodologie, appliquée uniformément, le GRAME demande à la Régie que Gazifière en fasse rapport.

Sujets liés aux écarts volumétriques du PGEÉ

Contexte

Parmi les informations fournies par Gazifère dans la pièce GI-13, doc 1.4, se trouve le sommaire des écarts volumétriques du PGEÉ associé au compte de frais reportés pour 2009. Les demandes de renseignements déposées par le GRAME visaient à obtenir des précisions sur certaines différences constatées.

De manière générale, pour bon nombre de programmes, tels les *pommes de douches*, les aérateurs de débit, les isolants à tuyaux, les panneaux réflecteurs, les chauffe-eau efficaces (résidentiel pour commercial) (tarif 1) appui aux initiatives optimisation énergétique des bâtiments, thermostats (propriétaire) (tarif 2), on constate que les prévisions en termes d'économie d'énergie, retenues par Gazifère lors de la préparation de son PGEÉ 2009, correspondent sensiblement aux résultats de l'année antérieure pour ces mêmes programmes, ce qui n'est pas le cas pour le nombre de participants. Par exemple, on constate que pour le programme *pomme de douche*, les prévisions d'économie d'énergie pour 2009 au PGEÉ étaient de l'ordre de 18 191 m^3, alors que les résultats de l'année 2008 indiquent des économies de 19 167 m^3, alors que seulement 167 participants étaient prévus en 2009, en comparaison avec des résultats de 229 participants en 2008.

Nous constatons également que pour ces programmes, plus d'économies ont été réalisées que celles prévues au budget du PGEÉ pour 2009. Par conséquent, nous avons demandé à Gazifère de préciser de quelle manière ces prévisions sont déterminées :

> *Pour fixer ses prévisions, Gazifère procède à une analyse de différents facteurs pouvant influencer l'atteinte de ses résultats, soit l'historique des programmes, les prévisions du service des ventes ainsi que l'expertise de ses partenaires d'affaires. Gazifère tente toujours d'établir des projections qui se rapprochent le plus possible des résultats réels de fin d'année.*
>
> *Gazifère tient à rappeler que l'établissement de prévisions ne relève pas d'une science exacte et que des écarts vont toujours exister.*
>
> Référence : GI-26, doc.1, Réponse 1.1, page 2

Malgré cette réponse, nous constatons que pour de nombreux programmes, il semble y avoir un problème de prévision, soit généralement une sous-estimation des programmes qui fonctionnent bien.

Cela nous amène à nous interroger sur le pourquoi. Il semble y avoir une crainte de surestimation des résultats de certains programmes. Nous avons l'impression que Gazifère préfère sous-estimer certains de ses programmes, afin de prévoir une marge de manœuvre dans le cas où d'autres programmes ne seraient pas à la hauteur des prévisions, s'assurant ainsi un compte de frais reportés associés aux écarts volumétriques du PGEÉ le moins élevé possible. Nous souhaitions vérifier que tel n'est pas le cas, mais n'avons pas obtenu d'informations suffisantes pour conclure formellement dans une direction ou l'autre.

Notre intention n'est pas de reprendre chacun des programmes qui nous semble sous-estimé, mais d'en démontrer certains paramètres nous faisant croire que ceux-ci pourraient être sous-estimés.

Programme Pomme de douche

Pour le programme de *pomme de douche*, à la lecture attentive de la pièce GI-13, document 1.4, on constate qu'il semble y avoir une problématique de prévision dès 2008. En effet, Gazifère prévoyait 120 participants et 10 044 m^3 d'économies, alors qu'un total de 229 participants et de 19 167 m^2 d'économies d'énergie était atteint en 2008.

Nous demandions alors des précisions que nous n'avons pas obtenues[1], soit les détails méthodologiques des prévisions pour le nombre de participants d'une année à l'autre.

Nous notons également que Gazifère prévoyait moins de participants en 2009 (167 participants) que le nombre de participants réels (229 participants) de l'année 2008, qui lui était en croissance de près du double des prévisions (120 participants) de 2008. Cela laissait penser que ce programme permettrait de générer plus d'économies en 2009 qu'en 2008, et qu'il y aurait plus de participants qu'en 2008.

Gazifère nous précise qu'elle ne connaît pas les résultats réels de fin d'année des programmes au moment de l'établissement des précisions pour l'année subséquente, celles-ci étant réalisées avec *seulement 3 mois de données réelles en 2008,* pour l'établissement des prévisions du PGEÉ de 2009, qui sont préparées en avril 2008.[2]

Il faudrait donc que Gazifère constate un changement dans l'évolution d'un programme avant le mois d'avril de chaque année, donc dans ce cas-ci, avant avril 2008. Cependant, puisque Gazifère avait prévu une activité de promotion en mars 2009, plus de participants auraient du être prévus pour ce programme. D'autres faits ont été constatés et résumés, ci-dessous :

[1] GI-26, doc.1, page 2

[2] GI-26, doc.1, page 3, Réponse 1.4

Constats :

- moins de participants sont prévus en 2009 que ses résultats de 2008 ;
- les prévisions d'économies d'énergie (18 191 m3) pour 2009 ne sont pas basées sur le même nombre de m^3 économisé (108,9 m^3) par participant que celles (83,7 m^3) utilisées pour préparer les prévisions de 2008 :
    - 2008 : les prévisions par participant sont de 83,7 m^3 et les résultats sont de 83,4 m^3/participant ;
    - 2009 : les prévisions par participant sont de 108,9 m^3 et les résultats sont de 96,6 m^3/participant ;
- Gazifère sous-estime drastiquement le nombre de participants de ce programme, soit plus de trois fois moins que le réel et surestime les prévisions d'économies d'énergie.

Programmes Appareil de chauffage certifié Énergy Star (Achat) et (location) (tarif 2)

Nous constatons à la lecture de la pièce GI-13, doc. 1.4, page 3, que les programmes appareil de chauffage certifié Énergy Star (achat) et (location) (tarif 2) affichent des résultats en économie totale très inférieurs aux prévisions. Ces deux programmes combinés affichent des écarts volumétriques de l'ordre de 88 985 m^3.

Nous avons demandé à Gazifère de justifier ces écarts et de préciser comment les prévisions ont été préparées pour ces deux programmes :

> *Toutefois, en 2009, Gazifère a procédé à l'évaluation de son programme Appareil de chauffage certifié Energy Star (volets achat et location). Cette évaluation a permis à Gazifère d'établir un nouveau cas-type dont les résultats ont été présentés dans le cadre du PGEÉ 2010 à la pièce GI-25, document 1.*
>
> *La modification du taux d'opportunisme et des économies unitaires à la suite de l'évaluation du programme a engendré un écart entre les projections volumétriques, dont les hypothèses s'appuyaient sur l'ancien cas-type, et les données réelles de fin d'année, qui sont basées sur le nouveau cas-type.*
>
> Référence : GI-26, doc.1, pages 3 et 4 Réponse 1.5

Nous comprenons que les prévisions de Gazifère ne tenaient pas compte de la possibilité de la modification du taux d'opportunisme des économies unitaires suite à l'évaluation du programme, qui elle était prévue pour 2009. De notre compréhension, Gazifère aurait avantage à prévoir une modification de ses résultats, lorsqu'une évaluation de programme et du taux d'opportunisme est prévue et à retenir un scénario permettant d'obtenir un impact moins important sur le compte de frais reportés.

Conclusions et recommandations

En phase 3, nous constatons que les résultats des programmes Appareil de chauffage certifié Énergy Star (Achat) et (location) (tarif 2), thermostats (location) (tarif2) et Chauffe-eau efficace (location) (tarif 2) et (commercial) (tarif 1), chauffe-eau instantané (tarif 2) et récupérateur de chaleur des eux de douche sont tous déficitaires en termes d'économies d'énergie. Certaines prévisions sont également en déficit de participants au réel, comme pour les programmes Chauffe-eau efficace (location) (tarif 2) et (commercial) (tarif 1), thermostats (location) (tarif 2) et récupérateur de chaleur des eaux de douche. Ainsi donc, selon les programmes, c'est soit le nombre de participants qui est mal estimé, soit les économies d'énergie qui le sont ou encore les deux.

Cependant, on constate que certains programmes rétablissent l'équilibre du compte de frais reportés, soit principalement les programmes Pomme de douche (tarif 2) et abaissement de la température du chauffe-eau. Ainsi, les uns compensent les résultats des autres programmes faisant en sorte que l'objectif initial d'économie d'énergie du PGEÉ de 2009 est dépassé et atteint 116 % des prévisions.

Nous constatons que généralement les estimations de Gazifère sur le nombre de participants, de même que pour le cas relevant de l'évaluation des programmes, le nombre de m^3 économisés est erroné.

Ce faisant, nous constatons que le compte de frais reportés, qui n'est que de 14 505,64$ en 2009, n'est pas représentatif de la problématique réelle des écarts des programmes.

Nous avons la nette impression que Gazifère est très prudente dans l'estimation des budgets et des résultats **de certains** de ses programmes du PGEÉ et ce afin de palier aux problèmes inhérents au développement des nouveaux programmes, pour lesquels moins d'information est disponible.

Nous n'avons pas d'informations suffisantes pour conclure formellement que tel est le cas, mais les écarts du compte de frais reportés permettent de conclure qu'il existe une problématique reliée à l'estimation des budgets, à la fois en ce qui concerne les économies prévues et le nombre de participants, donc associés directement aux écarts de volumes du PGEÉ.

Nous recommandons à la Régie de demander à Gazifère, un rapport complet de la méthodologie retenue, pour chacun des programmes, afin que le compte de frais reportés associés aux écarts volumétriques reflète les problématiques rencontrées par ces programmes.

Ce compte doit refléter la réalité des problématiques de prévisions et ne pas être biaisé. Les prévisions faites par Gazifère ne doivent pas inclure de sous-estimation des résultats de certains programmes, dans le but par exemple de réduire tout écart volumétrique ou d'en prévenir la hausse, dans le but de rencontrer les objectifs des prévisions de son PGEÉ. Le GRAME souligne que si cela était le cas, il serait difficile de conclure sur l'évolution probable du PGEÉ de Gazifère dans les années futures.